

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
31 - Haute-GaronneEXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 18 mars 2021 à 18 heures 00

Date de convocation :
12 mars 2021Date d'affichage :
15 mars 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Loyer de la gendarmerie -
Révision triennale du
loyer de la caserne.

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle,
VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms BALLARIN Jacques,
DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André,
VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'avenant n°2 au bail de la caserne de gendarmerie de BARBAZAN, élaboré par les services de France Domaine dans le cadre de la révision triennale du loyer.

A compter du 1er août 2019, le loyer annuel de la caserne est porté d'un montant de 11 001.85€ à celui de 11 857€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le nouveau montant du loyer proposé dans l'avenant n° 2 OI N°5776.
- donne pouvoir à Madame le Maire pour signer cet avenant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens le 22 mars 2021.

Fait à Barbazan, le 19 mars 2021,

Le Maire,

